



• Égalité • Fra

► BUDGET COMMUNAL
Pages 5 et 6

○ N°177

○ Mai

○ 2014



► CAISSE DES ÉCOLES
Page 7



► BROCANTE - VIDE GRENIER
Page 9

Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Arrêt sur images





Conseil Municipal du 25 janvier mars 2014

Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Martine BERNADAT et Viviane LOMAS Adjointes au Maire, M^{me} Marie-Christine BEAUVIRONNET, déléguée, M^{mes} Djamilia ACHOUR, Florence ALCON, Nathalie TISNÉ, Véronique TANTER, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Stéphane LAMONTAGNE, Cédric MAIRE et Cédric PETEY Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Maryse THÉAULT (pouvoir Marcel OULÉS)
M. Jean-Charles PONSOT (pouvoir Ali BOUCHAMA)

Secrétaire de séance : M. Cédric MAIRE

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le procès-verbal du Conseil du 16 novembre 2013.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité :

- L'ouverture dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette), des crédits d'investissement au budget primitif 2014 et l'autorisation de l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2014.

- L'aide financière de la Caisse d'Allocations Familiales d'un

montant de 157 078 € pour l'extension de l'accueil de loisirs sans hébergement.

- L'autorisation au Maire à signer la Convention avec la CAMG pour l'intervention musicale des Dumistes sur le temps scolaire.

- La charte du développement durable dans le cadre de la politique de l'eau et proposée aux collectivités par le Département de Seine-et-Marne.

- La décision de mise en œuvre de la démarche de réduction d'usage de produits phytosanitaires sur les espaces communaux.

- L'accord sur le programme d'actions du Périmètre de Protection et de Mise en Valeur des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEANP) de Marne-et-Gondoire.

- Le rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (C.L.E.C.T.) du 3 décembre 2013 soumis par la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire.

Le conseil municipal prend connaissance, des marchés publics intervenus au cours de l'année 2013.

Communication du Maire

Marcel OULÉS,
Maire

Conseil Municipal du 6 avril 2014

Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Fabienne GILLIOT, Caroline DUMONT, Martine BERNADAT, Meryeme EL ALAOUI, Evelyne HORLAVILLE, Lina TRAQUE et Gaëlle BOUVIER et MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Toufik HAMDI, Gilles DAUVERGNES, Bertrand CARLIN, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE, Dominique PLANTAIN et Pierre-Marie SOULIS.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Annick LOPINSKI (Pouvoir Dominique PLANTAIN)

Secrétaire de séance : M. Grégory ATTEBA.

1. Election du Maire : M. Marcel OULÉS, a été proclamé Maire (15 voix et 4 bulletins nuls), et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

2. Le conseil municipal vote à l'unanimité, la création de cinq postes d'adjoints au maire.

1^{er} adjoint : finances et informatique,

2^{ème} adjoint : caisse des écoles, vie scolaire, enfance et jeunesse,

3^{ème} adjoint : communication,

4^{ème} adjoint : urbanisme et environnement,

5^{ème} adjoint : travaux et voiries.

3. Élection des adjoints au Maire (15 voix pour et 4 bulletins nuls) : ont été proclamés et ont été immédiatement installés dans leurs fonctions :

Mme Pierrette MUNIER, 1^{ère} adjointe au maire,

M. Grégory ATTEBA, 2^{ème} adjoint au maire,

Mme Fabienne GILLIOT, 3^{ème} adjointe au maire,

M. Ali BOUCHAMA, 4^{ème} adjoint au maire,

M. Toufik HAMDI, 5^{ème} adjoint au maire,

4. Caisse des Ecoles : désignation des élus membres du Conseil d'Administration (15 voix pour et 4 bulletins nuls) :

Outre M. le Maire, Président de droit, avec délégation à M. Grégory ATTEBA, sont élus au sein du Conseil d'Administration de la Caisse des Écoles : M^{mes} Martine BERNADAT et Fabienne GILLIOT et MM. Toufik HAMDI et Eddie POPOTTE

5. CCAS : désignation des élus membres du Conseil d'Administration (15 voix pour et 4 bulletins nuls) :

Outre M. le Maire, Président de droit, sont élus au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale : M^{mes} Meryeme EL ALAOUI, Caroline DUMONT, Evelyne HORLAVILLE et Lina TRAQUE et MM. Grégory ATTEBA et Gilles DAUVERGNE

6. Le conseil municipal vote à l'unanimité, la délégation permanente de pouvoir à M^{me} Pierrette MUNIER, 1^{ère} adjointe au maire.

7. Le conseil municipal vote, par 18 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention, de donner au Maire, pour la durée du présent mandat, les délégations consenties dans le cadre de l'article L.2122-22 et l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

8. Le conseil municipal approuve, par 18 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention, le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Marcel OULÉS,
Maire



Edito *du Maire*



Depuis le 6 avril dernier, la nouvelle équipe municipale s'est installée aux affaires de la commune pour les six prochaines années.

C'est la première fois dans l'histoire de Chanteloup-en-Brie que l'opposition a fait son entrée autour de la table du Conseil. Ainsi pourront s'exprimer toutes les idées, ce dont nous pouvons nous réjouir d'un point de vue démocratique.

En donnant une majorité incontestable à notre liste, vous avez affirmé votre volonté de voir continuer le travail que nous avons initié depuis de nombreuses années. Soyez assurés que nous mettrons en œuvre le programme qui a été soumis à vos suffrages, en tenant compte, toutefois, des contingences économiques du moment.

Nous nous étions aussi engagés à respecter l'avis des chanteloupiens qui ne s'étaient pas prononcés pour notre liste. Ceci est chose faite depuis le Conseil Municipal du 25 avril 2014 en proposant aux élus de l'opposition d'intégrer les comités. Il leur appartient maintenant de travailler de manière constructive à nos côtés, pour l'intérêt général.

Lors de ce Conseil, a été adopté, à la grande majorité (deux abstentions), le budget primitif pour l'exercice 2014. Une légère augmentation des recettes fiscales (+ 72 000 €) nous a permis de maintenir à taux constant les trois taxes, afin de ne pas alourdir les charges des ménages. Ce budget repose sur la rigueur de gestion des dépenses de fonctionnement et d'investissement, en prenant en compte les nouveaux besoins liés à notre croissance actuelle. Vous trouverez tous les détails de ce budget dans l'article que Pierrette Munier lui consacre.

Ce mois d'avril a été aussi celui de la mise en place des structures politiques de Marne-et-Gondoire. Michel Chartier a été réélu Président de notre communauté d'agglomération à une très large majorité. Le bureau communautaire est composé de 18 membres dont 9 vice-présidents. Pierrette Munier a été réélue vice-présidente, avec la délégation des finances.

Lors du dernier Conseil communautaire, notre communauté d'agglomération a étendu sa compétence en matière d'environnement, en ajoutant l'eau potable, à l'assainissement et aux ordures ménagères. Cette décision, sera donc effective dans quelques mois. Une fois validée par le Préfet, elle aura pour conséquence la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Chalifert Chanteloup Montévrain (SIAEP CCM) et la prise en gestion directe du service d'eau potable de notre commune par la communauté d'agglomération. La mise en place de la prochaine délégation de service public en cours d'instruction sera étudiée et négociée par Marne-et-Gondoire.

Je voudrai terminer cet éditorial en exprimant ma satisfaction et mes remerciements aux organisateurs de la traditionnelle brocante de Chanteloup qui s'est déroulée, cette année encore, dans de très bonnes conditions. Ce fût une belle réussite, illustrant notre volonté de promouvoir l'idée du bien vivre ensemble.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS





Conseil Municipal du 25 avril mars 2014

Présents :

M. Marcel OULÉS, Maire M^{mes} Pierrette MUNIER, Caroline DUMONT, Martine BERNADAT, Meryeme EL ALAOUI, Evelyne HORLAVILLE et Lina TRAQUE, MM Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Toufik HAMD, Gilles DAUVERGNES, Bertrand CARLIN, Thierry ROCHETTE, Georges PAMBOU, Christian JAYET et Pierre-Marie SOULIS.

Absents ayant donné pouvoir :

M^{me} Fabienne GILLIOT (pouvoir Marcel OULÉS)
M. Eddie POPOTTE (pouvoir Ali BOUCHAMA)
M^{me} Gaëlle BOUVIER (pouvoir Pierre-Marie SOULIS)

Secrétaire de séance : M. Grégory ATTEBA

Le Conseil Municipal approuve par 15 voix pour, 0 contre et 4 abstentions, le procès-verbal du Conseil du 25 janvier 2014.

FINANCES

Vote des taux des trois taxes communales

17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, soit :
Taxe d'habitation : 19,18 %, Taxe foncière sur les propriétés bâties : 29,52 %, Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,95 %

Vote des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués

Vote par 15 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, le montant des élus comme suit :

43 % pour l'indemnité du Maire, 16.5 % pour l'indemnité des Adjoints, 5.5 % pour l'indemnité des Conseillers Municipaux titulaires d'une délégation de fonction.

Compte Administratif 2013

Approuvé, Par 16 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Compte de Gestion 2013

Par 15 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation des résultats du Compte Administratif 2013

Vote, par 17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions, l'affectation du résultat du compte administratif 2013.

Budget Prévisionnel 2014

Vote, par 17 voix pour, 0 voix contre et 2 le budget primitif 2014, lequel s'équilibre, en recettes et en dépenses à :

Section de Fonctionnement : 3 405 350.95 €
Section d'Investissement : 1 491 216.70 €

Avenant à la convention CAF pour les prestations de service ALSH

Vote par 17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions l'avenant n°1 à la Convention d'objectifs et de financement pour les prestations de service ALSH.

Avenant à la convention de fonctionnement entre l'association CRESCENDO et la commune pour la halte-garderie

Vote, par 17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions l'avenant n°2 à la Convention de Fonctionnement signée le 18 décembre 2012 entre l'Association CRESCENDO et la Commune portant notamment sur les modalités de versement de la subvention

municipale.

Indemnités du receveur principal

Vote, Par 17 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions d'attribuer les indemnités de conseil et de budget au Receveur Municipal au taux de 100 % pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

COMMISSIONS

Élections des membres du conseil municipal à la Commission d'Appel d'Offres (15 voix pour) : ont été élus et immédiatement installés dans leur fonction :

Titulaires : M^{me} Pierrette MUNIER, MM. Toufik HAMD et Thierry ROCHETTE **Suppléants :** M^{mes} Caroline DUMONT et Lina TRAQUE et M. Ali BOUCHAMA

COMITÉS CONSULTATIFS (élections)

Des membres du conseil municipal au Comité d'Urbanisme : Après vote à mains levées et à l'unanimité sont élus : M^{me} Pierrette MUNIER, MM. Ali BOUCHAMA, Toufik HAMD, Thierry ROCHETTE, Bertrand CARLIN, Christian JAYET et Pierre-Marie SOULIS.

Des membres du conseil municipal au Comité Vie Citoyenne : Après vote à mains levées et à l'unanimité sont élus : M^{mes} Caroline DUMONT, Fabienne GILLIOT et Meryeme EL ALAOUI, MM. Grégory ATTEBA, Bertrand CARLIN, Georges PAMBOU et Pierre-Marie SOULIS.

Des membres du conseil municipal au Comité Vie Locale : Après vote à mains levées et à l'unanimité sont élus et : M^{mes} Caroline DUMONT, Fabienne GILLIOT et Meryeme EL ALAOUI, MM. Grégory ATTEBA, Bertrand CARLIN, Eddie POPOTTE et Pierre-Marie SOULIS.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX (élections)

Des délégués au S.I.A.E.P. (17 voix pour et 2 bulletins nuls) : sont élus :

Titulaires : M^{me} Pierrette MUNIER, MM. Marcel OULÉS et Toufik HAMD, **Suppléants :** MM. Thierry ROCHETTE, Georges PAMBOU et Pierre-Marie SOULIS.

Des délégués au S.I.C.P.R.H (19 voix pour) : sont élus :

Titulaires : MM. Grégory ATTEBA et Bertrand CARLIN **Suppléants :** M^{me} Lina TRAQUE et M. Pierre-Marie SOULIS.

CAMG (élections)

Élection du délégué à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (17 voix pour et 2 bulletins nuls) : est élue M^{me} Pierrette MUNIER

Élection du délégué à la Société Publique Locale d'Aménagement.

Le conseil municipal désigne, par 17 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions, M^{me} Pierrette MUNIER pour représenter la commune au sein de l'Assemblée Générale de la SPLA Marne-et-Gondoire Aménagement.

Communications du Maire

Questions diverses

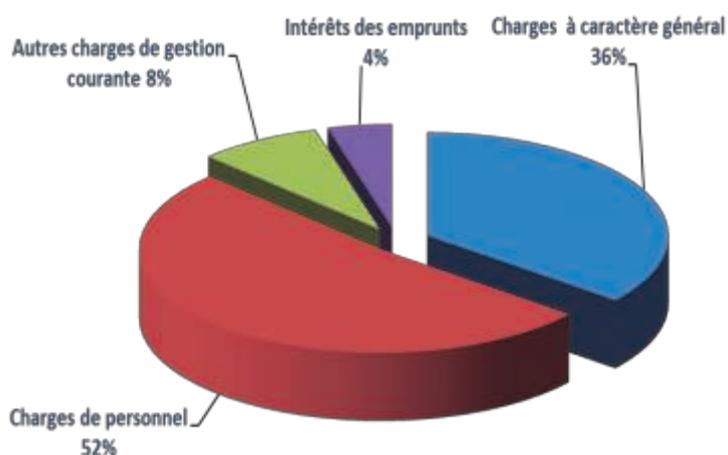
Marcel OULÉS,
Maire



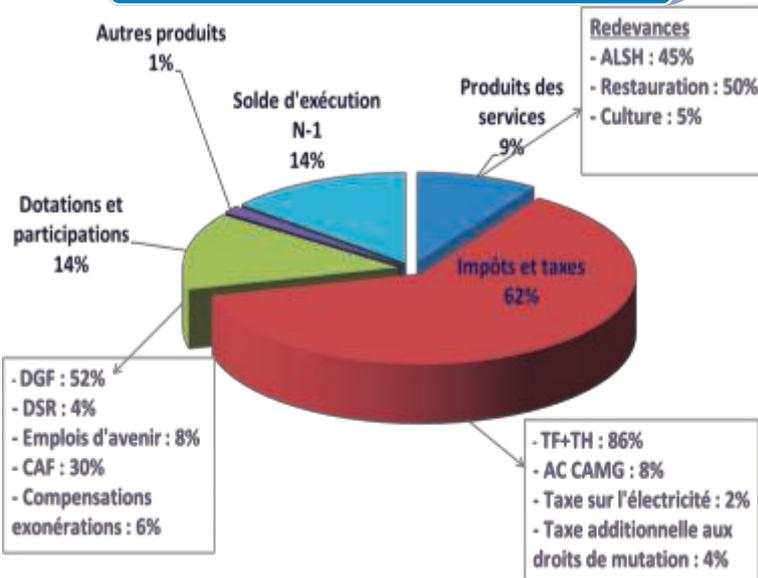
Les résultats du budget 2013 se traduisent comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE 2013	REPORTS 2012	SOLDES 2013	Résultats SIERCAL	RESULTATS 2013
Fonctionnement	2 682 938,55	2 988 222,83	305 284,28	478 780,14	784 064,42	1 139,19	785 203,61
Investissement	703 492,34	101 071,83	- 602 420,51	735 050,68	132 630,17	- 1 106,97	131 523,20
Restes à réaliser	655 844,86						- 655 844,86
Solde d'exécution							260 849,73

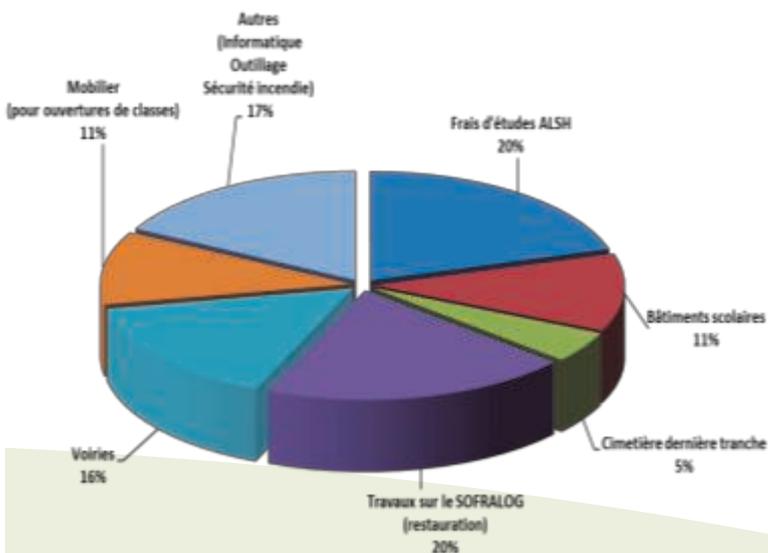
PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



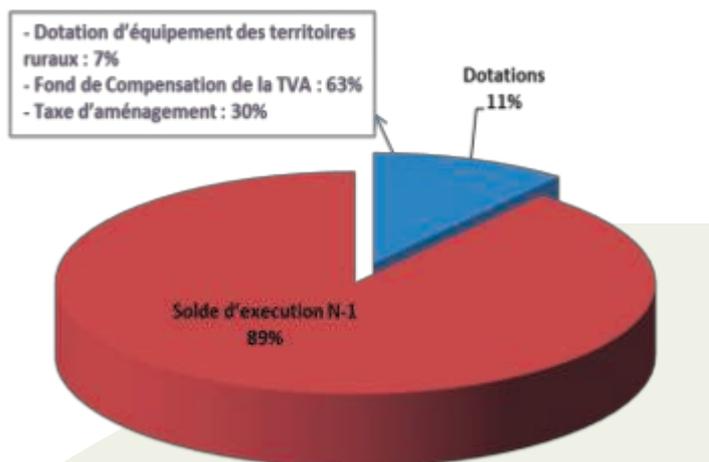
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Le budget de la commune s'équilibre en recettes et en dépenses à 4 896 567,65 €

Fonctionnement : 3 405 350,95 €

Investissement : 1 491 216,70 €

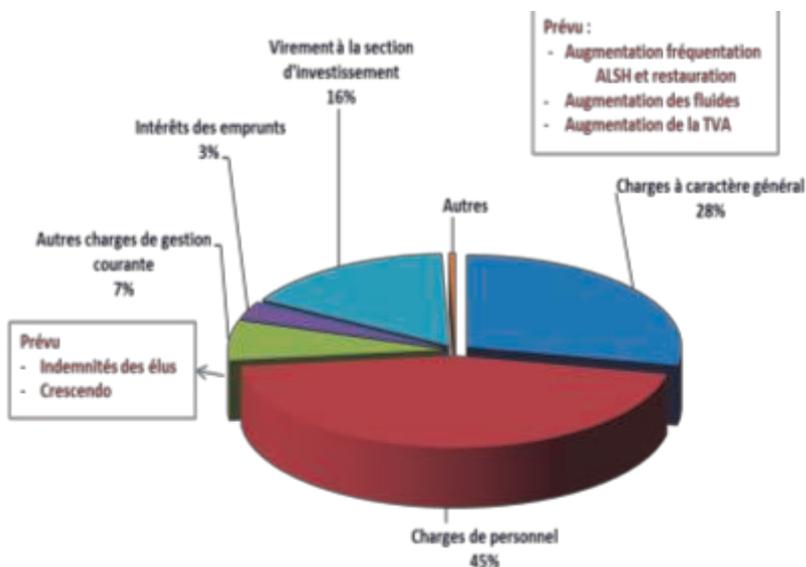
Les taux des trois taxes inchangés

Taxe d'habitation : 19,18 %

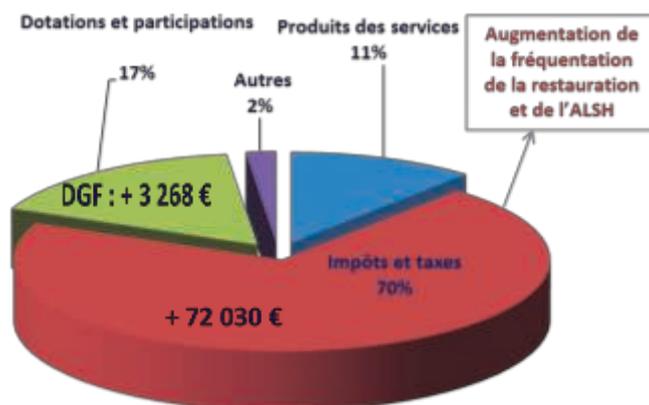
Taxe sur le foncier bâti : 29,52 %

Taxe sur le foncier non bâti : 60,95 %

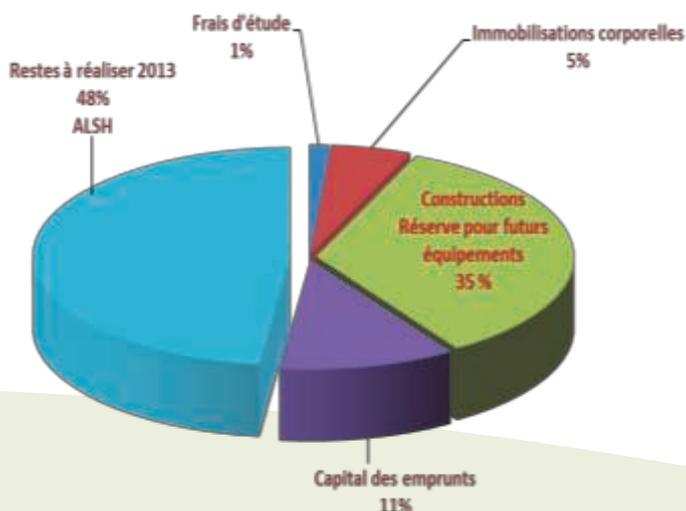
PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



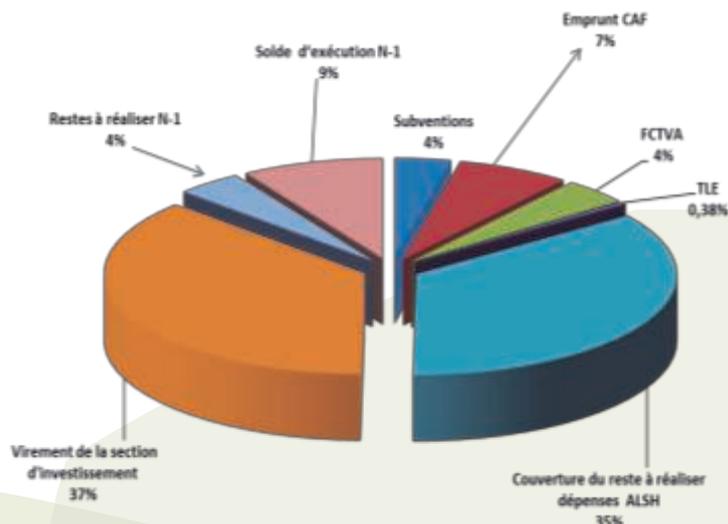
PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances



Ses missions

La Caisse des Ecoles intervient en faveur des enfants du premier et du second cycle dans tous les domaines de la vie scolaire : social, culturel, éducatif, sanitaire.

Tout au long de l'année, la Caisse des Ecoles poursuit son action en faveur des enfants scolarisés dans notre commune. Toutes les actions de la Caisse des écoles sont décidées en concertation avec les Directeurs de nos établissements scolaires.

Il s'agit essentiellement de l'organisation d'un goûter de Noël, de spectacles de fin d'année, l'attribution d'un petit cadeau à chaque élève de CM2 passant en 6^{ème} en fin d'année scolaire.

De subventions aux coopératives scolaires qui sont constituées d'une part fixe, d'une part calculée au prorata du nombre d'élèves et enfin une aide au financement de projets d'école.

Afin de pouvoir fonctionner, la CDE est administré par un comité qui se compose d'un président (le Maire) d'un président par délégation, de 4 représentants du conseil municipal, de représentants de l'éducation nationale (Les directeurs de chaque école), d'un représentant des enseignants par école, d'un représentant du Préfet et de 3 parents d'élèves élus pour un mandat de 2 ans renouvelable. Mandat s'achevant de fait à la fin du mandat municipal.

Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires

Une journée ensoleillée

Le dimanche 4 mai dernier, c'est sous un soleil radieux que la Caisse des Ecoles de Chanteloup a tenu le fameux stand buvette au profit des classes transplanté.

C'est avec le soutien du Foyer Rural, organisateur de la brocante depuis bien longtemps que des bénévoles, parents, enseignants des deux écoles, élus, ont vendu les fameuses frites merguez et autres boissons.

Dès 5 h 30 du matin et jusqu'à 18 h 00, chacun des participants a donné de son temps et de sa bonne humeur afin de servir nos amis brocanteurs et chineurs.

Les bénéfices récoltés, permettrons de participer aux financements des classes de découvertes de nos petits chanteloupiens.

Merci à toutes et tous pour cette splendide journée qui fut une première pour moi.

Rendez-vous l'année prochaine, dimanche 3 mai 2015, pour continuer cette belle action de solidarité.



Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le mercredi 7 mai, le nouveau Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni pour la première fois.

Je profite de la parution de ce nouveau numéro du Cantu Lupi pour vous présenter la composition de ce conseil :

Président : M. Marcel OULÉS (le maire de droit),

Président par délégation : M. Gilles DAUVERGNE

Le Conseil d'Administration est composé de 5 représentants du Conseil municipal :

M^{mes} Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOUI, Lina TRAQUE, Evelyne HORLAVILLE, M. Grégory ATTEBA, 4 personnes bénévoles : M^{mes} Annick CHATAIGNER, Yvonne POULAIN, Evelyne DEL FRADE, Marie-Claude LONDECHAL.

Lors de cette réunion, le conseil a voté les comptes de gestion de la précédente mandature, voté le budget primitif de 2014 et procédé à l'étude d'un dossier de cas social.

Toute démarche en vue de l'obtention d'une aide sociale légale doit être faite auprès du Centre communal d'action sociale de la

commune.

Il est entendu par « aide sociale légale » : aide aux familles dont les ressources sont insuffisantes, aide médicale hospitalière, aide sociale aux personnes âgées, placement en maison de retraite ou hospice, aide sociale aux infirmes et grands infirmes, aide à l'enfance, aide aux familles en difficulté suite au chômage.

Par ailleurs, le C.C.A.S. organise 3 goûters par an pour les personnes du 3^e âge, 1 repas de fin d'année.

Le prochain goûter aura lieu le 12 juin 2014.



Gilles Dauvergne
Délégué du CCAS



Visage du monde

Retour sur la 36^{ème} édition

composite).

Nous saluons la disponibilité des artistes invités Paulette Gaeng et Serge Lavenant qui nous ont permis d'organiser, pour les enfants des écoles, en plus des traditionnelles visites guidées, des moments inédits et privilégiés.

L'atelier théâtre fait sa cuisine en public Petits légumes et « grosses salades » en perspective... Cette année les élèves du cours de théâtre passent à table et vous invitent à partager l'addition. Venez en famille et avec vos amis applaudir le talent des artistes sur la scène de Van-Dongen, ils n'attendent que vous.

Agenda

> Spectacle de l'atelier théâtre, dimanche 15 juin à 15 h, salle Van-Dongen.

Toutes les infos en ligne sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Yves Buteau,
Responsable du service culturel



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouvertures :

mercredi de 14 h 30 à 17 h.
vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.

Sauf pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Calendrier de la vie locale et associative



Marathon de Marne-et-Gondoire
Territoire CAMG



Tournoi de football
Chanteloup Football Club
Chanteloup-en-Brie (terrain d'honneur)



Goûter du CCAS
Salle Van-Dongen



Fêtes des écoles
Ecole maternelle du Cantou



Spectacle du Chanteloup Théâtre Club
Salle Van-Dongen



Fête de la musique
Salle Van-Dongen et Cueillette du Plessis



Fête du centre de loisirs
Halle des rencontres.



Forum de rentrée & pique nique sous la halle des rencontres
Chanteloup-en-Brie



Goûter du CCAS
Salle Van-Dongen



Armistice 1918
Place des Droits de l'Homme



Repas de Noël du CCAS
Salle Van-Dongen



Marché artisanal et concert de Noël
Salle Van-Dongen et Eglise Saint Eutrope



Bertrand Carlin,
Délégué à la vie locale



Un dimanche à Chanteloup-en-Brie

Plus de 250 exposants ont pris place route du moulin Bourcier et avenue de la Jonchère.

Dès 5 h 30 du matin, exposants, acheteurs et bénévoles ont occupé les rues. Les bénévoles, les membres du DOJO CHANTELOUP CLUB ont sécurisé les accès des entrées et des sorties des véhicules jusqu'à 8 heures le matin.

Ils ont dirigé, conseillé les exposants afin que cette journée se déroule le mieux possible.

Tout au long de la journée, les membres du DOJO CHANTELOUP CLUB ont assuré la sécurité et les problèmes ponctuels avec un grand professionnalisme. Un grand Merci à eux.

M. LEISER président de l'association Maquette Club, ainsi que les membres de son association ont assuré les messages et la musique durant toute la journée.

Les bénévoles de la caisse des écoles ont

quant à eux assuré la tenue du stand restauration.

Cette manifestation s'est achevée vers 18 heures pour les exposants et les très nombreux visiteurs. Les bénévoles ont, quant à eux, fini vers 19 h 30.

M. Pinceel Président du Dojo Chanteloup Club, M^{me} Del Frade Foyer Rural, M. Leiser remercient tous ces bénévoles qui ont participé à l'organisation de cette brocante 2014, que ce soit pour le temps qu'ils ont consacré aux inscriptions des exposants, pour le marquage des numéros dans les rues, pour le fléchage de la circulation, pour leur disponibilité le jour de la brocante.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 3 mai 2015 pour une nouvelle brocante.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui nous ont déjà promis leur aide pour l'organisation de 2015.

Evelyne Delfrade,
Organisation brocante



Le 4 mai 2014, s'est déroulé la brocante vide grenier de Chanteloup sous un soleil magnifique.

Cette manifestation a été organisée par les associations Dojo Chanteloup club, Maquette Club, Foyer Rural et en collaboration avec la caisse des écoles au stand restauration.



Bonjour à toutes et à tous, Voici de nouveau une saison qui arrive à sa fin pour le Dojo Chanteloup Club.

Gérée par Jean-Yves Pinceel, Florent Salmon, Christophe Jouve et Gregorio Alonso, l'association a une fois de plus offert à ses adhérents son dynamisme et sa motivation afin qu'ils puissent passer de bons moments de détente et de divertissement.

Pour dresser un bilan, nous pouvons dire, que cette saison a été, une fois de plus, riche en émotions.

En effet, l'arrivée de Théo Pitaval, le professeur de judo/jujitsu en apprentissage, dont le tuteur était notre professeur Roger Bastien, a apporté aux adhérents un réel dynamisme, notamment en mettant deux de nos membres, Nicolas Saillard et Loïc Wiart, sur la voie de la ceinture noire, puisque ceux-ci ont obtenu leur KATA (première étape sur trois dans l'obtention de la ceinture noire). Ces deux judokas sont d'ailleurs passés à la deuxième étape dans l'obtention de leur ceinture noire, celle des compétitions, ce qui est très encourageant et, on l'espère pourra leur permettre de changer de ceinture en fin d'année 2014.

Théo a aussi apporté une dose de jeunesse et d'enthousiasme à notre club, mais malheureusement, pour des raisons personnelles, il a dû nous quitter. C'est donc au nom de toute l'équipe du Dojo Chanteloup Club, ainsi que tous les membres que je tiens à le remercier pour tout ce qui nous a apporté et tout ce qu'il a apporté au club. Pour l'heure, nous sommes à la recherche d'un professeur de judo/jujitsu pouvant assurer les cours des adultes.

Toujours dans le but de faire un bilan de cette saison, je voudrais remercier toute l'équipe du Dojo Chanteloup Club, qui a permis, une fois de plus de satisfaire l'ensemble de nos adhérents dans le partage d'une passion, celle du judo et du jujitsu et du tai chi chuan. Pour cela, je voudrais remercier tout d'abord Roger Bastien, le professeur, Serge Hong, le professeur de Tai Chi Chuan, Jean-Yves Pinceel, le Président, Gregorio Alonso, le trésorier, Christophe Jouve, le Secrétaire, Pascal Cacos et Patrick Wiart, qui sont très présents lors des cours, Catherine Thibaud qui a assuré une interaction entre les cours du tai chi chuan et le bureau, mais aussi tous les membres, les bénévoles, ainsi que les parents des enfants.

Pour ma part, il est temps de vous saluer, de remercier tous ceux qui m'ont entouré, permettant au Dojo Chanteloup Club de fonctionner et de nous rassembler.

Florent Salmon,
Vice Président



Karaté Chanteloup-en-Brie

Kethleen Vincent Vice-Championne de France Kata

Avec beaucoup de volonté et de détermination, elle monte sur la première marche du podium en Seine-et-Marne et sur la deuxième marche en Ile-de-France.

Kethleen est sélectionnée pour la Coupe de France avec pour objectif personnel de monter sur le podium. L'an passé elle avait fait 5^{ème}.

Le samedi 5 avril à L'institut National de Judo à Paris lors de la Coupe de France karaté kata Pupille 2014, avec un peu plus de 100 concurrentes, elle dépasse ses objectifs et accède à la finale.

Kethleen Vincent a su s'imposer après 6 tours sans faute. Elle s'incline en finale avec 1 drapeau contre 4 et remporte le titre de Vice Championne de France Kata catégorie pupille.

Véronique Magueur,
ASC Karaté



Kethleen débute le karaté à Chanteloup-en-Brie commune de Seine-et-Marne. Elle effectue ses premiers apprentissages avec Jean-Pierre Gavaille qui continue à l'entraîner trois fois par semaine. En parallèle Kethleen suit les cours à Chanteloup-en-Brie avec Christian Bouvier.

Comité des fêtes de Chanteloup

Nouveau blog pour le CDF

ment – n'importe où - n'importe quand de nos événements, de nos soutiens aux autres associations et aussi de toute indication sur notre fonctionnement, vous inciter à sortir de chez vous et partager des moments conviviaux sur la commune.

Alors n'hésitez pas à venir découvrir le petit, à l'adresse suivante :

www.cdfchanteloup.over-blog.com

Si vous décidez de vous abonner à notre blog, vous recevrez un mail dès qu'un nouvel article sera publié. Sachez que cette inscription est totalement anonyme.

Vous contacter : Si vous souhaitez également faire partie de notre carnet d'adresses, nous vous invitons à nous transmettre votre adresse mail en nous écrivant à : cdf.chanteloup@gmail.com.

Plusieurs boîtes aux lettres de la commune nous sont inaccessibles (digidocodes...) et la distribution de nos « flyers » reste difficile. Voilà pourquoi nous privilégions la commu-

nication par mail (plus rapide, plus sûre).

Nos prochains événements :

- Samedi 24 mai : *Appel aux Chanteloupiens*
Fête des Voisins

- Dimanche 8 juin : *Animation « VIVA BRAZIL »*

Toute la journée **Marathon Marne-et-Gondoire**

- Samedi 14 juin : *Soutien APEDEC*

Toute la journée **Kermesse - Ecole du Cantou**

- Samedi 21 juin : *Evénement CDF*

Journée **Fête de la Musique** à la cueillette du Plessis

- Dimanche 13 juillet : *Evénement CDF et club de foot de Chanteloup*

En soirée **Finale de la coupe du Monde de Foot** (Salle Van Dongen)

A très bientôt, un peu sur notre blog et beaucoup sur Chanteloup.

L'équipe CDF

Fête de la
MUSIQUE
21 JUIN 2014

à **La cueillette** du plessis
de Chanteloup en Brie

VENEZ CUEILLIR EN MUSIQUE
Entre 11h et 18h

Tous styles de musique

Buvette et petite restauration sur place
(avec en autres les produits du magasin)



Renseignements au 03 16 64 79 56
Mail : comitefestes@cdfchanteloup.com
Blog : cdfchanteloup.over-blog.com

Nous avons profité de cet hiver pour créer notre blog. Il nous fallait un outil de communication efficace pour nous aider à atteindre nos objectifs et relever les défis qui nous attendent.

Ce blog a été mis en place pour vous informer : rapide-



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

Puisque cette tribune nous le permet, nous réaffirmons notre satisfaction d'avoir mené une campagne digne, sincère ne cédant pas aux attaques ou autres manifestations de nos adversaires. Notre seul objectif était de convaincre les citoyens sur la poursuite de notre action « d'intérêt général », à la fois pour ce qui est en cours et sur les projets futurs de notre programme.

Au-delà de cela, nous voulons également rassembler, fédérer pour que nos concitoyens vivent dans un climat apaisé. Dans le cadre de nos activités municipales nous agissons pour être au contact des habitants. Chacun doit contribuer au bien vivre ensemble.

Aussi, après la mise en place le 6 avril du conseil municipal, l'élection du maire et des adjoints, le conseil suivant a mis en place les comités consultatifs les plus importants. D'autres pourront être créés lors de prochains conseils en fonction des projets étudiés.

Pour l'élection des membres de ces comités, comme nous l'avions annoncé pendant notre campagne, nous avons travaillé dans un esprit non partisan, en toute transparence et dans l'intérêt général avec le seul but de mener à bien les dossiers, sans autre considération. Nous avons donc ouvert ces comités aux membres de l'opposition, en leur laissant à chaque vote deux sièges qui auraient dû nous revenir (un pour chaque liste). En effet, si nous appliquions strictement les calculs prévus par les textes, les résultats de l'élection ne donnaient aucun droit à représentation pour les deux listes d'opposition. Nous avons par ce geste permis aux listes minoritaires d'avoir la possibilité de s'exprimer, faisant ainsi entendre la voix de tous les habitants.

C'est dans cet esprit d'ouverture que nous voulons travailler.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

Lors de l'élection municipale, malgré une forte abstention, nous vous remercions d'avoir fait confiance à notre liste en nous plaçant en tête de l'opposition avec 26,37% des voix au terme d'une campagne que nous avons souhaité courte mais motivée.

Grâce à vous, la liste d'opposition "Chanteloup-en-Brie notre village" dispose de 2 sièges de conseillers municipaux. Mais avec 2 sièges sur 19, l'ensemble des colistiers, a choisi l'efficacité plutôt que l'ordre de la liste, et a privilégié la pertinence des compétences professionnelles de deux d'entre eux pour nous représenter. Comme architecte et trésorier public, nous avons été choisis pour défendre nos idées sur deux missions qui conditionnent l'avenir de notre village: l'urbanisme et les finances locales. Bien évidemment nous défendrons auprès de la majorité municipale les demandes et les attentes que vous nous avez exprimé en matière notamment d'éducation, de cadre de vie et de tranquillité publique.

Notre participation, au sein des commissions, sera responsable et raisonnable. Nous ne serons pas une opposition stérile et caricaturale, mais nous souhaitons faire respecter le droit d'expression des habitants qui n'ont pas voté pour la majorité en place et veiller au respect des règles. Malgré nos faibles moyens, nous essaierons d'être une force de proposition et d'orientation de l'action municipale pour représenter les habitants qui revendiquaient un autre projet pour Chanteloup.

Pour une opposition vivante, nous avons besoin de votre soutien, de vos remarques et de vos propositions que nous ne manquerons pas de relayer dans les instances de concertation et de travail qui nous seront ouvertes. Nous vous informerons sur notre site www.chanteloupenbrienotrevillage.fr
Bien à vous

Christian Jayet – Georges Pambou

chanteloupenbrienotrevillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble

Après deux conseils municipaux, voici la première tribune libre offerte à l'opposition dans le Cantu Lupi. Et oui, cette situation est nouvelle dans les petites municipalités et tout le monde doit prendre ses marques. Pour l'instant l'opposition n'a eu qu'une position de votant au conseil municipal, n'étant conviée à aucune réunion pré-conseil mais des places nous ont été offertes dans certaines commissions et comités et d'autres sont à venir.

Nous avons aussi la possibilité d'amener une question à débattre par conseil municipal. Beaucoup de sujets seront à creuser, d'autres seront à mettre en avant ou à proposer, voir à défendre. Je ne me sens pas dans l'opposition systématique mais dans un rôle de vigilance constructive et de porte parole auprès de l'ensemble des élus des chanteloupiens qui le souhaitent.

Je reste à votre disposition et à votre écoute à l'adresse suivante : bouvier.gaelle@sfr.fr

Gaëlle Bouvier





Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70



Rappel Aux Chanteloupiens

Heures de tontes :
Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h



Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 16 juin 2014
- Lundi 15 septembre 2014
- Lundi 15 décembre 2014

Tout doit disparaître !



Les chiens doivent être tenus en laisse
Merci de votre compréhension

PHARMACIE
avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour joindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.
Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Coiffure
Clara Andrada professionnelle

01 60 31 06 02
06 65 52 75 67

CENTRE DE BEAUTÉ



43 avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

CHANTELOUP HÔTEL
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

Les 4 Loups
Crêperie - Salades - Grill
Frying stand

TEL: 01 64 30 30 74

Arom&sens
Esthétique à Domicile
Sur rendez-vous
Contactez : Vanessa
Esthéticienne diplômée
06 61 89 33 36

Decouverte d'Inthine
06 72 83 43 37
www.inthine.com

TABAC JOURNAUX

60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP
M. Eric Bon
06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP
M. Cyril Tafforeau
06-67-69-88-60
Taxi 6 places / tous trajets

SPEED PIZZA
Pizza, Sandwichs, Plats
60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30
Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie
44 et 46 avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23 allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

SUTY GAMBLAIN
Plombier Chauffagiste Climatisation
22 rue des terres fortes
Tél. : 01-64-02-31-20
Fax : 01-60-07-93-77
Agrée : P.G, fluide frigorifique

Camille b.
l'essentiel de la beauté et du bien-être à domicile
06 11 04 43 53
camilleb-esthetique.fr

Lubaki Service
Ménage, jardinage, bricolage
Tél. : 06-29-11-84-00
lubakiservice@gmail.com

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19 Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Gaëlle Guertau
Ostéopathe
21 rue des terres fortes
Tél. : 01-72-84-87-20
: 06-09-62-76-08
Gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier
M^{me} Gaudet - M. Pancaldi
21 rue des Terres Fortes
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Les 4 Loups
4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : loules.beaute@gmail.com

Votre marché
Epicerie-livraison gratuite
60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

AUTO ECOLE
CER
Permis B - AAC
43 av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

www.fbipro-services.net
FBI PRO
SERVICES
06.66.54.65.66
Vente de fournitures professionnelles

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire
et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Groupe de relecture :
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,
Caroline Dumont, Ali Bouchama,
Grégory Atteba, Toufik Hamdi.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50
Impression :
Dépôt légal : 1980-3